



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC
SOMMAIRE DES RAPPORTS DES CANDIDATS INDÉPENDANTS AUTORISÉS
Élections générales du 2 novembre 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Julie Cloutier, trésorière et directrice générale adjointe de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;

QU’en vertu des articles 499 et 512.18 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la trésorière publie le sommaire suivant :

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
MAIRIE (6 639,66 \$) *		
M. Pierre Dolbec, candidat indépendant autorisé (Mme Ginette Blouin, agente officielle)	0,00 \$	2025/11/04
M. Mathieu Roberge, candidat indépendant autorisé (M. Mathieu Roberge, agent officiel)	1 740,27 \$	2026/01/28
District n° 1 (2 551,94 \$) *		
M. Sylvain Ferland, candidat indépendant autorisé (M. Sylvain Ferland, agent officiel)	300,06 \$	2025/11/13
M. Jeremy Ouellet-Rousseau, candidat indépendant autorisé (M. Jeremy Ouellet-Rousseau, agent officiel)	337,98 \$	2025/11/09
District n° 2 (2 525,42 \$) *		
M. Eric Gadoury, candidat indépendant autorisé (M. Eric Gadoury, agent officiel)	440,36 \$	2025/11/13
Mme Vivian Viviers, candidate indépendante autorisée (Mme Vivian Viviers, agente officielle)	523,14 \$	2025/11/06
District n° 3 (2 490,06 \$) *		
M. Marc-Antoine Gagnon, candidat indépendant autorisé (M. Marc-Antoine Gagnon, agent officiel)	0,00 \$	2026/01/29
District n° 4 (2 657,34 \$) *		
M. David Milot, candidat indépendant autorisé (M. David Milot, agent officiel)	377,70 \$	2026/01/12
District n° 5 (2 501,62 \$) *		
M. Frédéric Caron, candidat indépendant autorisé (M. Frédéric Caron, agent officiel) - Désisté	0,00 \$	2026/01/16
Mme Josée Lampron candidate indépendante autorisée (Mme Josée Lampron, agente officielle)	0,00 \$	2026/01/21
District n° 6 (2 501,62 \$) *		
M. Martin Chabot, candidat indépendant autorisé (M. Martin Chabot, agent officiel)	0,00 \$	2026/01/27

* Montant maximal des dépenses électorales permis par la *Loi* ;

QUE toute personne intéressée peut examiner les rapports ainsi que les documents qui les accompagnent et en prendre copie à la mairie, située au 2, rue Laurier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, durant les heures d’ouverture de la mairie, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,
Ce 20^e jour du mois de février de 2026

Julie Cloutier
Trésorière et directrice générale adjointe